

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 9 JUIN 2023 – 19 H**

---

**Étaient présents :** Patrick LACLÉDÈRE, Louis GALDOS, Soline GRAVOUIL, Jean-Luc ASCHARD, Céline FOURNIER, Étienne CARRÈRE, Claire MARSAL GUEZE, Jean-Marc GIBERT, Françoise PETIT, Cyril NAZABAL, Jean-Yves SORIN, Armelle BARBE, Patrice TROUVÉ, Alexandra DASSÉ, Nathalie MEIRELES ALLADIO, Rudy MARÉCHAL, Shanelle BARBIER, Marc MILHÈRES, Jean-Claude OLLIVIER, Jacques SCHNEIDER, Bernard CALÈS, Maïté SAINT-PAU, Serge MACKOWIAK, Cédric LARRIEU, Nathalie DUFAU, Alexandra LUX.

**Absents excusés :** Françoise AGIER a donné pouvoir à Soline GRAVOUIL, Véronique PUJOL a donné pouvoir à Céline FOURNIER, Sarah PITOT a donné pouvoir à Françoise PETIT.

**Secrétaire de séance :** Alexandra DASSÉ

---

**Installation de M. Jean-Claude OLLIVIER suite à la démission d'Anne MOLLÉ.**

**1- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-255 du 25 mai 2023 fixant le mode de désignation et le nombre de délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à procéder à l'élection des sénateurs,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Le Maire, en application de l'article R.133 du Code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

M. Jacques SCHNEIDER, Mme Françoise PETIT, Mme Shanelle BARBIER et M. Rudy MARÉCHAL acceptent de constituer le bureau.

Comme le prévoit l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2023-255, les 29 membres du Conseil municipal sont délégués de droit.

Il convient d'élire 8 suppléants.

Les listes de candidats sont constituées comme suit :

Liste M. le Maire :

- 1- M. Patrick MERCIER
- 2- Mme Dominique BAUER
- 3- M. Christian PÉTRAU
- 4- Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE
- 5- M. Hugo BOUDÉ
- 6- Mme Françoise POUZINEAU
- 7- M. Jean-Marie MARCO
- 8- Mme Louise ROQUES

Liste Nouveau Cap :

- 1- Mme Aurélie BOURKACHE-BERNUT
- 2- M. Paul RUIZ
- 3- Mme Florence MIHAU
- 4- M. Michel ROQUES
- 5- Mme Virginie CAVALLARO
- 6- M. Jean-Pierre LOUILLAT
- 7- Mme Valérie GUILPIN
- 8- M. Jérôme COHERIER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel :	29 (dont 3 procurations)
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	29

Suffrages liste M. le Maire : 25

Suffrages liste Nouveau Cap : 4

Sont proclamés élus en qualité de suppléants des délégués du conseil municipal, en vue de l'élection des sénateurs :

- M. Patrick MERCIER
- Mme Dominique BAUER
- M. Christian PÉTRAU
- Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE
- M. Hugo BOUDÉ
- Mme Françoise POUZINEAU
- M. Jean-Marie MARCO
- Mme Aurélie BOURKACHE-BERNUT

Les membres du Conseil municipal sont invités par le Président à indiquer leur choix de liste de suppléants en cas d'absence.

Les membres du bureau électoral procèdent à la signature des procès-verbaux.

La séance est levée à 19h40

La secrétaire de séance,

Alexandra DASSÉ



Le Maire,

Patrick LACLÉDÈRE

